

Le conseil pastoral de novembre a souhaité réfléchir sur la question de la diaconie (ou service du frère). A partir de cette réflexion, voici une introduction à ce que peut être une diaconie paroissiale.

## Quelques mots sur ce qu'est ou peut être une diaconie paroissiale.

Vous pouvez remplacer le terme diaconie (qui vient du grec) par "service du frère" avec une priorité pour le frère fragile, pour le pauvre. C'est de **l'Amour du pauvre comme cœur de l'Evangile et non d'un champ d'application** dont il est ainsi question.

La diaconie ou service du frère est l'une des trois dimensions constitutives de la vie de la paroisse et de sa mission d'évangélisation. Ces trois dimensions sont Kerygma (annonce de la Parole de Dieu) ; Leiturgia (Célébration notamment des sacrements) ; Diaconia (service de la Charité). Elles doivent être présentes dans chaque acte de vie de la Paroisse. Mais la paroisse peut aussi se doter de services qui manifestent plus particulièrement telle ou telle de ces trois dimensions. Ainsi, pour manifester Leiturgia, nous avons l'équipe d'animation liturgique, pour Kerygma, nous avons la catéchèse, et pour Diaconia, nous avons...

Et bien justement, nous sommes un peu juste pour ce service. Cette dimension est bien présente mais elle n'est pas très visible. C'est pourquoi le Conseil pastoral a souhaité réfléchir à cette question avec l'aide d'un ancien responsable caritatif diocésain.

Entendons-nous bien, cette dimension est effectivement présente dans notre paroisse sinon nous serions infidèles à notre mission. Nombre d'entre nous, de façon occasionnelle ou régulière, sont engagés dans le service du frère en fragilité matérielle, sociale, culturelle, financière, en estime de soi, spirituelle, etc. Mais tous ces engagements ne sont pas mis en bouquet fleuri pour donner à voir cette réalité de notre témoignage collectif.

En fait une diaconie en paroisse est la mise en commun de tous les gestes de charité, de fraternité, qui **manifestent et témoignent de l'Amour du Christ** et son souci prioritaire des plus pauvres. Il s'agit d'en rendre compte collectivement et témoigner l'Evangile de cette façon.

C'est aussi souvent par la diaconie que la paroisse se rend capable d'entendre le message évangélique dans son essence. En effet si l'Evangile est annoncé aux pauvres, c'est aussi avec ceux-ci que nous le vivrons le mieux. Notre pape Léon XIV vient de nous le rappeler, et ce dans la lignée de ses prédécesseurs. Il nous appelle à un changement de mentalité vis-à-vis des personnes marginalisées, fustigeant le manque d'équité du système économique mondial et « une culture qui rejette les autres ». Il écrit textuellement dans "Dilexi Te" art.42 : **« La charité n'est pas une voie facultative, mais le critère du vrai culte »**

Si chacun de nous doit exercer la Charité dans sa propre vie, il nous est demandé aussi de l'exercer en tant que paroisse et en tant qu'Eglise. Un certain nombre de mouvements et services le font pour l'Eglise de France (je pense notamment au service évangélique des malades, aux aumoneries de prisons ou d'hôpitaux, aux équipes St Vincent, aux conférences St Vincent de Paul, au CCFD, à bien d'autres, et bien sûr aussi au Secours Catholique Caritas).

D'emblée, chaque fois que l'un de nous effectue un acte caritatif personnel (visite de malades ou de personnes isolées, toute aide à une personne en difficulté, etc.) ou au sein d'une organisation, **s'il met cet acte en lien avec la paroisse**, il contribue à la diaconie de paroisse et donc à son témoignage et sa mission.

La question qui nous est posée aujourd'hui est donc :

- comment mettre tous ces gestes de fraternité et de solidarité que nous pratiquons en lien avec la paroisse et constituer ainsi de façon visible le service du frère" de notre paroisse ?

Nous n'avons pas assez de place ici pour travailler sur les réponses possibles mais réfléchissez y et nous pourrons poursuivre la construction de notre diaconie en paroisse.